

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SONDAGE

PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE : LE RECRUTEMENT INTERNATIONAL, UN CHEMIN DE CROIX POUR LES ENTREPRISES MANUFACTURIÈRES

MONTRÉAL, LE 15 DÉCEMBRE 2023 — Avec encore plus de 21 300 postes vacants dans le secteur manufacturier au Québec, la pénurie de main-d'œuvre affecte toujours les entreprises d'ici, particulièrement celles qui comptent moins de 100 employés. Ce sont ces mêmes entreprises qui ont le plus de difficulté à recruter à l'international des travailleurs étrangers temporaires.

C'est ce que révèlent les résultats d'un sondage mené par Manufacturiers & Exportateurs du Québec (MEQ) auprès de plus de 168 entreprises ayant des postes à combler, qui avait comme objectif d'analyser les conséquences de la pénurie de main-d'œuvre sur le secteur manufacturier et ses impacts sur l'économie québécoise.

Recrutement international — un chemin de croix

Le recrutement international s'impose comme une solution à la pénurie de main-d'œuvre. Si 70 % des entreprises sondées ayant toujours des postes à pourvoir ont tenté des démarches en ce sens, la complexité du processus, les délais importants et les coûts faramineux de ces démarches en découragent plus d'un. Seulement 4 % des répondants mentionnent ne pas avoir rencontré de défis dans ce processus.

- 4 entreprises de moins de 100 employés sur 10 n'ont pas tenté de démarches
 - Le quart des entreprises de moins de 100 employés qui ont tenté des démarches n'ont pas eu de succès, soit presque le double du taux de non-réussite des démarches effectuées par l'ensemble des entreprises (14 %).
- Parmi les entreprises qui ont des postes à pourvoir et qui ont tenté de les combler à l'international, les principaux freins majeurs sont :
 - 3 entreprises sur 4 mentionnent que les **délais** représentent un obstacle.
 - 7 entreprises sur 10 mentionnent la **complexité** du processus.
 - 2 entreprises sur 3 affirment que les **coûts** des démarches sont élevés. Ce constat ressortait également de l'enquête de 2022 menée par MEQ.

- Le recrutement international semble plus accessible, ou plus propice, pour les grandes entreprises.

Des solutions attendues depuis années

MEQ souhaite une planification plus proactive et plus précise, notamment parce que les défis de la main-d'œuvre ne feront qu'augmenter dans les prochaines années, ainsi que des assouplissements pour faciliter la venue des travailleurs étrangers temporaires :

- Admettre 90 000 immigrants permanents par année, pour les trois prochaines années ;
- S'assurer que le nouveau Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ) reflète les besoins de main-d'œuvre en planifiant en amont et en nombre suffisant le nombre de Certificats de sélection du Québec (CSQ) émis pour l'ensemble des volets ;
- Prioriser les emplois manufacturiers dans le Plan d'action sur la main-d'œuvre ;
- Mettre en place un incitatif financier pour les immigrants arrivés depuis moins de cinq ans afin de favoriser une meilleure régionalisation de l'immigration ;
- Permettre aux entreprises d'avoir un accès plus direct et dynamique à l'évolution de leur dossier de recrutement de travailleur temporaire ;
- Offrir un meilleur accompagnement aux entreprises dans le démarchage ainsi que dans l'intégration des travailleurs étrangers temporaires.

Citation

« La pénurie de main-d'œuvre est encore le principal frein pour la croissance du secteur manufacturier. Le recrutement international est l'une des solutions les plus efficaces pour répondre aux besoins de main-d'œuvre des entreprises. Les gouvernements du Canada et du Québec doivent travailler main dans la main afin de faciliter et d'accélérer l'arrivée des travailleurs étrangers. La complexité actuelle des programmes d'immigration est un irritant majeur pour les entreprises et, plus particulièrement, pour celles qui ont moins de 100 employés »

Véronique Proulx, présidente-directrice générale de MEQ.

À propos de Manufacturiers & Exportateurs du Québec (MEQ)

MEQ représente 1 100 manufacturiers à travers le Québec. Le secteur manufacturier québécois emploie plus de 502 300 personnes et représente 12,6 % du PIB ainsi que 86,1 % des exportations. Ce secteur a généré des ventes globales de près de 213,2 milliards de dollars en 2022.

– 30 –

Renseignements

Marc-André Gosselin
514-978-9733
Marc-Andre.Gosselin@meq.ca